



Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais

Lettre de l'association n°27, octobre 2022



Inauguration de l'exposition Alexandre Choron, récital de Violette Derat

Cher(e)s ami(e)s et membres de l'association,

Cet été nous aura permis de faire un peu émerger Alexandre Choron de l'anonymat où il est reclus depuis plus d'un siècle. Environ 250 personnes sont venues à la chapelle et ont pu voir notre exposition. Elle fut ouverte en juillet et en août les samedis et dimanches à Sainte Marie puis elle est partie 10 jours à Saint-Pierre en Auge. Il est juste dommage que les organismes chargés de diffuser la musique vocale (opéra, conservatoires) que nous avons contactés, n'aient pas manifesté le moindre intérêt pour celui qui ressuscita le chant vocal en France.

La « grande restauration » est en bonne voie et aura lieu avec plusieurs appuis financiers et l'accord exigeant de la DRAC sur les techniques de restauration qui vont être déployées et sur ceux qui les mettront en œuvre. C'est aussi notre souhait.

*Après avoir souffert de la chaleur cet été nous allons apprécier la fraîcheur de l'automne !
Bien amicalement,*

*J E Devos
Président de l'association*

Association Loi 1901

Siège social : CCSMA 325 chemin de la Ferme de Bonneval Saint-Crespin 14270 Mézidon Vallée d'Auge

Adresse administrative : 27 rue Merlin de Thionville 92150 Suresnes

<http://chapellesaintemarieauxanglais.fr> Courriel : ccsma@orange.fr Tel : 06 14 92 32 62

RESTAURATION DES DECORS DE LA CHAPELLE

Depuis notre dernière assemblée générale la situation a considérablement évolué, disons-en bien et en moins bien.

Prenons d'abord le favorable. Monsieur Aubey, Maire de Mézidon Vallée d'Auge, nous a informé de la volonté ferme de l'Etat, du Département et de la Commune de mener à bien la restauration complète du décor intérieur de la chapelle. Nous pouvons compter sur un financement de l'ordre de 60% de l'Etat et du Département. Deux mécènes nous ont assuré de leur participation. Notre association disposera d'un fond de l'ordre de 45 000 € environ venant des dons des associés et d'un don de 15 000€ qui nous a été attribué par le club des mécènes du Calvados. La commune serait prête à compléter ce financement qui ne représente donc plus un obstacle majeur.

L'étape suivante était l'obtention de l'autorisation de travaux sur monument historique qui doit nous être donnée par la Préfecture du Calvados au vu d'un rapport favorable de la DRAC c'est-à-dire de la représentation locale du Ministère de la Culture. Pour résumer le cadre de cette autorisation, disons que celle correspondant à la première tranche comportait une page, celle-ci en comporte trois. Elle juge très favorablement le diagnostic réalisé par Madame Mélodie Bonnat, il a été la base de deux réunions en 2021 du service des monuments historiques. Le rapport de Monsieur Maffre est considéré comme « reprenant bien les préconisations de l'étude ». L'autorisation a donc été donnée mais elle devra se faire en étroite collaboration avec l'ingénieur du patrimoine et en lien avec la conservatrice des monuments historiques.

De nombreux détails sont donnés comme obligatoires : rétablissement des éléments lacunaires à 20% maximum, rétablissement d'éléments améliorant la lecture avec valeur chromatique 1 ou 2 tons en dessous de la valeur intacte, etc...

Sur la vue de cette autorisation, la Mairie de Mézidon V A a demandé à l'architecte en chef des monuments historiques retenu pour la chapelle, Monsieur Maffre, de rédiger les Documents pour la Consultation des Entreprises ou DCE pour la fin de l'année 2022 . Ainsi les entreprises devraient être retenues au courant du 1^{er} semestre 2023.

Passons maintenant à l'évolution défavorable, elle concerne l'ensemble des chantiers de ce type en France. Du fait de l'inflation générale une augmentation des coûts est à prévoir. Le total de toutes les actions prévues aux devis qui était de l'ordre de 600 000€ H T peut être augmenté de 10%. soit 660 000€ et le total TTC serait autour de 800 000€ .

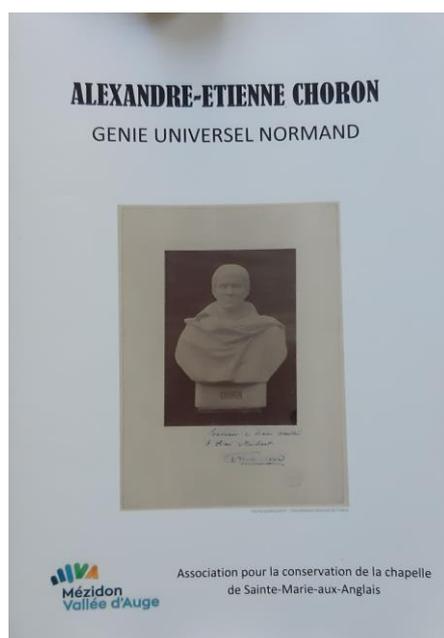
Ensuite les entreprises ayant la qualification pour ce type de chantier sont rares et très sollicitées. Au regard des exigences de la DRAC il ne sera pas facile de sélectionner des entreprises pouvant commencer rapidement le chantier.

Disons clairement qu'au regard du coût de ce chantier et des exigences que la DRAC impose pour en assurer la plus grande partie du financement, notre association aura peu de pouvoir quant à la gestion de ce chantier. L'important est de voir le décor restauré, le pavement du sol reposé, les gisants mieux disposés, profiter d'un éclairage mettant en valeur la chapelle. Il nous reviendra ensuite de faire revivre cette chapelle.

Monsieur Maffre nous avait déjà signalé des défauts de toiture, tuiles poreuses et une tuile faitière cassée. Il nous a semblé voir des traces d'humidité dans la chapelle. Les services techniques de la ville ont été contactés à ce sujet.

VIE DE L'ASSOCIATION

2,1 EXPOSITION ALEXANDRE CHORON



Conformément aux décisions prises lors de la précédente assemblée, nous avons organisé une exposition sur «Alexandre Choron génie universel normand». Rappelons que celui-ci fut un brillant mathématicien, un pédagogue, il pratiquait 6 langues, il a connu un succès populaire avec un «tube» vers les années 1802, mais surtout il a fait connaître aux parisiens les airs vocaux baroques italiens et allemands. Il est à l'origine du renouveau de la musique vocale en France et l'actuelle «Schola cantorum» est son lointain descendant. Né à Caen, il a vécu dans le manoir en face de la chapelle et a créé la première école communale de Sainte Marie aux Anglais. Notre exposition comprenait 12 tableaux rappelant ces divers aspects de sa vie. Une brochure illustrée de 20 pages sur Choron a été proposée à nos visiteurs. Vous pouvez vous la procurer moyennant un coût de 10€ frais de port compris à faire parvenir à l'association.

L'exposition a été inaugurée le 9 juillet en présence de 50 à 60 personnes dont les représentants de la commune et du conseil départemental. Trois membres de l'association ont parlé de ce qui les impressionnait chez Choron, exposés entrecoupés d'intermèdes musicaux par l'ensemble Derat comprenant violoniste, viole de gambe et chant. Ensuite nous avons été conviés par Monsieur Bedoian son épouse et ses filles à un cocktail dans les jardins de son manoir situé en face de la chapelle. Qu'ils en soient grandement remerciés ici.

Grâce à l'engagement de Mr et Mme Hiblot, de Mme Dumaz et du Président, la chapelle a été ouverte tous les week-ends de juillet et d'août. Ensuite, grâce aux contacts pris par Monsieur Hiblot, l'exposition a été présentée dans la salle du chapitre de l'abbaye de Saint Pierre sur Dives. Enfin l'exposition est revenue dans la chapelle pour les Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre.



Jour d'ouverture de l'exposition

La visite organisée le 31 juillet par l'APEPA (Alliance pour le Patrimoine des Eglises du Pays d'Auge) des églises Saint-Maclou et Sainte-Marie-aux-Anglais comprenait une partie randonnée entre celles-ci par le « Chemin des trois clochers ». Elle a rassemblé une cinquantaine de visiteurs, mais peu ont fait la randonnée en entier !

Sans avoir fait de comptes précis, nous pouvons dire que 200 à 250 personnes ont vu notre exposition.

2,2 VIDEO SUR LA CHAPELLE

La communauté de communes Lisieux-Normandie préparant un film vantant les attraits de cette région, est venu tourner une vidéo le vendredi 5 août avec des figurants. A l'aide d'un drone, ils ont pris des vues impressionnantes de la chapelle vue du ciel ainsi qu'à l'intérieur de la chapelle où ils ont pu s'approcher de très près des peintures de la voûte. Ce film doit comporter des vues en hiver, il ne sera donc prêt qu'au printemps prochain. Nous avons demandé à avoir une copie de ce qui a été tourné à la chapelle.

2,3 MONTANT DE LA COTISATION

Nous ne voyons pas de raison de modifier celle-ci :

- Soit au minimum 10€ par personne versés à l'association.
- Soit 90€ minimum versés à la Fondation du Patrimoine, pour 1 ou 2 personnes. Ce don donnant lieu à défiscalisation partielle, en France tout au moins ;
La répartition entre ces deux modes est jusqu'à présent tout à fait satisfaisante.

2,4 EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

A ce jour nous avons enregistré 192 inscriptions depuis 2013. Du fait de décès, de départs et de défauts de cotisation l'effectif a été ramené à 147 personnes

2.5 ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

Notre assemblée générale s'est tenue le 22 octobre dernier à la Mairie de Mesnil-Mauger. Elle n'a réuni que 12 personnes en partie à cause des problèmes d'approvisionnement en essence mais 32 membres ont envoyé leur pouvoir. Le point a été fait sur l'avancée du projet de restauration du décor.

Monsieur Michel Kohn qui tient le site internet de l'association et notre présence sur facebook, nous fait part d'un certain recul des consultations de ces sites du fait du manque d'évènements nouveaux que nous y avons apportés. Nous sommes toujours étonnés par les origines lointaines de certains visiteurs : Australie, Arabie Saoudite...

Le rapport financier est dans la lignée des précédents et laisse apparaître un bénéfice de 859€. Le point le plus intéressant concerne les dons sur notre compte auprès de la Fondation du Patrimoine. Ces dons sont passés de 6 080 à 7 970 € .

Le détail du rapport financier sera prochainement sur notre site internet.

Nous avons discuté des publications éditées par l'association. Il fut retenu l'idée d'une publication bien illustrée de photos de grande qualité qui seront prises lors de la restauration de la chapelle. Cette brochure « grand public » serait complétée par des publications destinées à des lecteurs intéressés par les

origines des peintures, par la richesse de l'environnement lors de la construction de la chapelle et au XIX^e siècle. Il sera également intéressant de présenter les étapes du chantier de restauration de la chapelle.

Pourrons nous organiser une animation de la chapelle en 2023? Cela dépendra bien sûr de la date de début de la deuxième tranche de travaux. A ce sujet, nous avons été contactés par Monsieur François Lanel qui dirige la troupe théâtrale « Accord sensible ». Il cherche des lieux épurés pour une pièce « Messe basse » coproduite par la Comédie de Caen et le théâtre de la ville de Saint Lo. Son texte varie avec le lieu où elle est donnée. Notre chapelle l'a enthousiasmé et il la retient pour des représentations qui doivent se faire à travers la Normandie. Seul problème, il envisage le début septembre pour la jouer à Ste Marie-aux-Anglais. Serons-nous en travaux ?

Un peu de poésie en cet automne pour terminer cette lettre :

Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres ;
Adieu, vive clarté de nos étés trop courts !
J'entends déjà tomber avec des chocs funèbres
Le bois retentissant sur le pavé des cours.

C'est de Charles Beaudelaire.